

Grade : responsable de service-maintenance immobilière-niveau BAC+2

Service : Pôle Fonctions Support et Investissement – Département Maintenance Immobilière

Liaison hiérarchique : Ingénieur Hospitalier

MISSIONS GLOBALE

La fonction du service technique - secteur immobilier est principalement d'assurer la maintenance des bâtiments, incluant le clos, le couvert, et les corps d'état de second œuvre, ainsi que la maintenance des matériels roulants, sur les différents sites du CHU. Les logements de fonction, le Centre de Prévention de Maladies Cardio-vasculaires (rue des LOUVELS) et les différents bâtiments annexes sont également pris en charge.

Ce service contribue également à la réalisation des travaux de rénovation en interne ou lors des chantiers effectués par des entreprises extérieures, en les assistant ou les encadrant lors d'intervention sur les bâtiments du CHU. Il transmet également les informations dont il dispose, de par sa connaissance des bâtiments, aux responsables de travaux pour la rédaction du cahier des charges.

Ce service participe également aux visites de contrôle ou d'entretien, dans le cadre des vérifications réglementaires ou obligatoires (contrôle amiante, plomb...), ou lors de visites préalables à la remise de CCTP.

Domaines de compétences :

- Clos, couverts, et second œuvre
- Travaux de serrurerie (portes, volets roulants, organigramme)
- Travaux de menuiserie (portes, agencement, protections murales...)
- Travaux de peinture, revêtements de sols
- Travaux de maçonnerie
- Pose de panneaux de signalisation intérieure.
- Confection d'éléments spécifiques et sur mesure.
- *Matériels roulants* : Lits, brancards, Rolls
- *Mobilier* : Fauteuils, bureau....

MISSIONS ET ACTIVITES

Activités principales :

- Assure l'encadrement, la gestion de l'équipe maintenance immobilière,
- Effectue la coordination entre les corps d'états lors d'intervention nécessitant plusieurs intervenants,
- Organise la maintenance préventive et curative dans les différents secteurs placés sous sa responsabilité,
- Contrôle l'exécution des opérations de maintenance et le suivi des rapports,
- Vise (avant la saisie) les commandes de prestataires extérieurs des bons MAGH2,
- Vise les commandes de matériel,
- Assure le suivi des garanties après travaux sur les nouveaux bâtiments,
- Réalise l'évaluation annuelle des agents placés sous son autorité directe,
- Elabore en concertation avec les agents les plans de formations.
- Assure la gestion des plannings,
- Réalise les états des lieux des logements de fonction de direction.
- Participe à la rédaction de marchés ou de cahier des charges pour des contrats de maintenance.

Compétences :

- **Règles d'élaboration des plannings, programmation des congés annuels :**

- Congés Annuels: réalisation d'un planning prévisionnel au cours du premier trimestre pour les vacances d'été et de fin d'année.
- Cycles: envoi des prévisions (**Repos Compensés, C.A** et récupérations d'**Astreintes**) quinze jours avant le début du cycle.

- **Relations fonctionnelles :**

La fonction nécessite de travailler quotidiennement avec les services Soignants, Médicotechniques, Techniques, Administratifs ainsi qu'avec des prestataires extérieurs (sociétés titulaires des marchés de travaux courants, d'appels d'offres ou de contrats, les organismes de contrôles ainsi que les fournisseurs de pièces détachées et de prestations de maintenance).

Composition du service :

- **Cadres de l'Unité :**

- Un ingénieur responsable
- Un responsable du service de niveau Bac +2 (organisation générale, effectifs, participation aux états des lieux des bâtiments et aux programmations pluriannuels d'entretien, suivi budgétaire) - objet de la présente demande
- 1 Technicien Hospitalier assurant l'encadrement quotidien du site SUD (répartition des bons, devis entreprises extérieures, suivi et contrôle des interventions)

- **Autres agents et répartition du Personnel dans l'Unité :**

12.5 Agents : 5 serruriers
3.5 Peintres
3 menuisiers
1 graveur

CONDITIONS DE TRAVAIL

- **Horaires de travail :** 8h00 – 17h00 avec une pause repas le midi.
- **Règles d'élaboration des plannings, programmation des congés annuels :**

Congés Annuels: réalisation d'un planning prévisionnel au cours du premier trimestre pour les vacances d'été et de fin d'année.

Cycles: envoi des prévisions (Repos Compensés, C.A et récupérations d'Astreintes) quinze jours avant le début du cycle.

FORMATION – EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

- **La qualification et/ou les formations :**

- Bac +2, métiers du bâtiment

- **Les connaissances particulières requises :**

- Management
- Réglementations sur : la sécurité incendie, les marchés, les normes et réglementations du bâtiment...

- **Les savoir-faire requis :**

- Etre un professionnel du bâtiment,
- Avoir des aptitudes au management d'équipe.

- **Les qualités professionnelles requises :**

- Polyvalent, disponible, motivé, réactif,
- Organisé et faire preuve d'initiatives.